



ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE MARDI 8 OCTOBRE 2024 À 19H15, PAR TEAMS

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Bernier, Jean-Pierre
Chamberland-Richer, Yanick
Daigle, Denis
Daigle, Marie-Chloé
Doyon, Mireille
Dubuc, Chantal

Horth, Philippe
Lemieux, Geneviève
Lévesque, Christine
Noël, Gaétan
Patterson, Guy
Simard, Philippe

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Blouin, Chrystian
Bourget, Patrick*
Caron, Jean*
Gauthier, Eric
Marcotte, Caroline
Tremblay, Isabelle*

* Absence annoncée.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Constatation de la régularité de l'assemblée et mot de bienvenue
- 2.0 Calendrier des opérations incluant le processus de nomination menant à l'embauche d'un(e) directeur/directrice général(e)
- 3.0 Nomination d'une personne experte en ressources humaines au comité de sélection
- 4.0 Information sur l'abrogation des politiques et règlements désuets
- 5.0 Prochaine rencontre ordinaire
- 6.0 Levée de la rencontre

1.0 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Le président souhaite la bienvenue aux membres, confirme le quorum ainsi que la régularité de l'assemblée. L'heure de la séance ayant été modifiée, il remercie les membres de leur flexibilité.

Puisqu'il s'agit d'une réunion extraordinaire, il rappelle que l'ordre du jour est fermé.

2.0 CALENDRIER DES OPÉRATIONS INCLUANT LE PROCESSUS DE NOMINATION MENANT À L'EMBAUCHE D'UN(E) DIRECTEUR/DIRECTRICE GÉNÉRAL(E)

Le président rappelle le projet de calendrier déposé aux membres, lequel a été élaboré par le comité de sélection, dans le cadre du processus de nomination d'un(e) directeur/directrice général(e). Invitée à en faire la présentation, la secrétaire du conseil précise que le projet soumis est confidentiel et fait état de chacune des étapes ainsi que de leur échéancier respectif. Elle souligne que certaines dates pourraient, éventuellement, différer de celles inscrites, si nécessaire. Certaines précisions sont apportées à propos :

- d'une réunion du comité des ressources humaines qui se tiendra le 15 octobre au lieu de la semaine du 21 ;
- de la date d'envoi (le 5 décembre) du profil de la personne recherchée, compte tenu que celui-ci ne sera pas disponible au moment de la mise en ligne des documents prévue le 3 décembre, et ce, en vue de la séance du conseil le 10 décembre;
- de la deuxième rencontre du comité de sélection dans la semaine du 9 décembre, lequel conviendra du contenu de l'affichage (au lieu de procéder à l'affichage) ;
- de la séance prévoyant la nomination de la personne qui sera retenue qui pourrait faire l'objet d'une assemblée extraordinaire.

Puisque M. Jean Caron a été élu à la présidence du comité des ressources humaines lors de la rencontre du 1^{er} octobre, elle souligne que celui-ci est donc membre d'office du comité de sélection.

Quant aux entrevues, elle mentionne que celles-ci sont prévues à l'extérieur du cégep et précise qu'elle n'y participe pas ainsi que la personne experte en ressources humaines qui sera proposée au point suivant.

À la suite des échanges sur une suggestion à l'effet que soit transmis, aux membres du conseil d'administration, le profil initial de la personne recherchée, et ce, une semaine avant la séance du conseil du 10 décembre, il est convenu de soumettre cette proposition au comité des ressources humaines incluant celle de faire ressortir les modifications, le cas échéant, par rapport à la version finale qui sera soumise au conseil pour adoption.

Résolution CA-3621

CONSIDÉRANT - l'annonce, le 24 septembre dernier, de la démission de M. Guy Patterson à compter du 10 septembre 2025;

CONSIDÉRANT - l'importance stratégique du poste de directeur/directrice général(e) pour le cégep et pour la communauté collégiale;

CONSIDÉRANT - les responsabilités du comité de sélection stipulées aux articles 7 a) c), 8.1.3 a), 8.1.4 b) 8.1.6 a) et b) du *Règlement relatif à l'embauche, au renouvellement de mandat et à l'évaluation annuelle des hors-cadre*;

CONSIDÉRANT - la nécessité de combler le poste de directeur/directrice général(e);

Il est proposé par M. Philippe Simard, appuyé par M. Jean-Pierre Bernier et résolu à l'unanimité

QUE - soit adopté le calendrier des opérations incluant le processus de nomination menant à l'embauche d'un(e) directeur/directrice général(e), tel que proposé par le comité de sélection.

3.0 NOMINATION D'UNE PERSONNE EXPERTE EN RESSOURCES HUMAINES AU COMITÉ DE SÉLECTION

Le président mentionne que le rôle de la personne experte est de s'assurer du respect de la méthodologie tout au long du processus de nomination et précise que celle-ci ne participe pas aux discussions.

Résolution CA-3622

CONSIDÉRANT - l'annonce, le 24 septembre dernier, de la démission du directeur général du cégep, M. Guy Patterson, à compter du 10 septembre 2025 ;

CONSIDÉRANT - la mise en place d'un processus de nomination afin de pourvoir le poste de directeur/directrice général(e) du cégep ;

CONSIDÉRANT - la formation du comité de sélection ;

CONSIDÉRANT - la recommandation du comité de sélection à l'effet de s'adjoindre une personne experte en ressources humaines ;

CONSIDÉRANT - le paragraphe 4 de l'article 8.1.3 du *Règlement relatif à l'embauche, au renouvellement de mandat et à l'évaluation annuelle des hors-cadre* qui permet au conseil, sur recommandation du comité de sélection, de recourir aux services d'une personne experte en ressources humaines ;

Il est proposé par Mme Geneviève Lemieux, appuyé par Mme Marie-Chloé Daigle et résolu à l'unanimité

QUE - soit nommée Mme Julie Massé, directrice des ressources humaines et des affaires corporatives, pour agir à titre d'experte en ressources humaines auprès du comité de sélection dans le cadre du processus de nomination d'un(e) directeur/directrice général(e).

4.0 INFORMATION SUR L'ABROGATION DES POLITIQUES ET RÈGLEMENTS DÉSUETS

La secrétaire du conseil explique que, dans le cadre du travail amorcé consistant à mettre de l'ordre et rendre conformes les documents du cégep, environ vingt-cinq (25) politiques ou règlements désuets ont été trouvés. Ces documents seront présentés, en bloc, aux réunions du conseil afin d'être abrogés puisque certains textes se retrouvent à l'intérieur d'autres documents administratifs, de conventions collectives ou ne sont plus en vigueur. Afin que les administrateurs(trices) aient suffisamment de temps pour prendre connaissance de la réglementation qui fera l'objet d'une proposition d'abrogation lors des séances à venir, des échanges ont lieu sur le délai de transmission de cette documentation. Les membres conviennent que soit déposée celle-ci, incluant les avis d'inscription et les projets de résolution à cet effet, dans un répertoire dédié à ce sujet dans le groupe Teams CA_CL, et ce, deux (2) semaines avant la rencontre du conseil où il en sera question.

5.0 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance ordinaire est prévue le 12 novembre à 18h30. Celle-ci sera précédée d'une visite facultative des locaux qui ont été réaménagés au cours de l'été.

6.0 LEVÉE DE LA RENCONTRE

Il est proposé par M. Philippe Simard et appuyé par M. Jean-Pierre Bernier de lever l'assemblée à 19h43.



NATASCHA JONCAS
SECRÉTAIRE DU CONSEIL



DENIS DAIGLE
PRÉSIDENT